

Fin 2012, un partenariat a vu le jour entre le [Centre maritime de Nantes \(CMN\)](#) et l'association [Ad Augusta](#) afin de permettre à des soldats blessés d'apprendre les rudiments de la navigation à la voile. En acceptant le défi d'embarquer ces personnes fragilisées et de les former à la navigation, le CMN (école de voile affiliée à la Fédération française de voile - FFV) contribue ainsi à leur long processus de reconstruction.



L'association Ad Augusta n'en est pas à [son coup d'essai](#). Aux côtés de son président-fondateur Michel Pech, deux soldats français, revenus d'Afghanistan avec des troubles psychologiques, sont partis le 10 avril dernier de Toulon, à bord du voilier *Chancellor*, pour rallier Brest le 6 mai 2013, en franchissant le détroit de Gibraltar puis le golfe de Gascogne.

La mer se révèle être un terrain d'accueil idéal pour les blessés qui apprécient son caractère vierge et impartial.

Il y a près de trois ans, Jérôme et Anthony ont été blessés en Afghanistan. Rétablis plus ou moins complètement de leurs blessures physiques, ils souffrent aujourd'hui de syndrome post-traumatique aigu. Afin de rompre avec leur quotidien difficile et pour atteindre de nouveaux horizons, Jérôme et Anthony se sont courageusement portés volontaires pour tenter l'expérience de la haute mer entre Méditerranée et Océan Atlantique.

A la suite de ces quatre semaines de convoyage, Anthony a repris pied dans sa famille avec une énergie nouvelle. Quant à Jérôme, qui s'est révélé être un équipier au sens marin prometteur, il devrait prochainement s'engager dans la rénovation d'un voilier de 15 mètres destiné à l'association. Pour se perfectionner à la pratique de la voile, il embarquera mi-novembre 2013 pour une semaine de navigation hauturière au large de la Bretagne sur " Naoned " le bateau amiral du CMN.

Chaque jour, par vocation, des hommes et des femmes prennent des risques pour venir en aide à d'autres en exerçant leur métier. Lorsque ces mêmes personnes sont blessées, il leur devient difficile et parfois impossible de continuer à exercer leur fonction.

Par devoir de reconnaissance, l'association Ad Augusta conduit des actions visant à identifier et revaloriser leurs potentiels. A terme, elle les accompagne vers une réinsertion socioprofessionnelle réussie en lien avec le monde de l'entreprise.

### **Pour aider l'association**

Ad Augusta, qui fonctionne pour l'instant sur fonds propres, a besoin de soutien pour mener à bien ses actions, que ce soit par l'apport de nouvelles compétences, l'ouverture de partenariats forts, voire une aide financière ou matérielle ciblée sur l'un des projets en cours.

Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez adresser un chèque à l'ordre d'Ad Augusta.



Si vous souhaitez proposer votre aide, n'hésitez pas à prendre contact avec Michel Pech.

[michel.pech@adaugusta.fr](mailto:michel.pech@adaugusta.fr)

06 66 31 29 56 / 02 98 26 36 72

1 quai Louis Auguste Téphany, 29 570 Camaret sur Mer